

ÉDUCATION. Groupes de niveau dans les collèges à la prochaine rentrée

« On est dans le souhait de mieux encadrer les élèves »

Interview

Stéphane Vautier

Inspecteur d'académie,

Dasen de la Manche

Les syndicats rejettent les groupes de niveau, rebaptisés groupes de besoin. Ils dénoncent une stigmatisation, un tri des élèves... Que leur répondez-vous ?

Les groupes de besoin tels qu'ils vont être mis en place, c'est un élément parmi d'autres dans la réforme plus vaste que l'on appelle le Choc des savoirs, qui va de l'école primaire, avec la refonte des programmes, jusqu'au lycée, avec la mise en place d'une seconde préparatoire afin de permettre aux élèves qui n'auraient pas toutes les bases pour rentrer au lycée d'y accéder dans les meilleures conditions. Dans ce cadre, il y a une mesure spécifique pour les collèges. Celle-ci porte sur la mise en place de groupes de besoin, en français et en mathématiques, dans les classes de 6^e et 5^e, à la rentrée prochaine. Contrairement à ce que j'entends, on n'est pas dans le tri des élèves, on est dans le souhait de mieux encadrer les élèves qui en ont le plus besoin, à certains moments, sur certaines compétences précises définies par les professeurs. En fait, on est sur des groupes qui sont modulables et un élève n'est pas assigné à un groupe. Il y aura moyen de passer d'un groupe à l'autre une fois que les compétences seront acquises. Le collège a pour vocation d'accueillir l'ensemble de la population scolaire dans sa très grande hétérogénéité. L'idée est de ne laisser aucun élève en difficulté de côté et de les arrimer à la classe à travers un parcours un peu différent. On avait déjà cela avec les Parcours personnalisés de réussite éducative.

« On est loin des classes de relégation que l'on a pu connaître par le passé »

Selon des enseignants qui ont vécu une expérimentation, il y a 40 ans, les groupes de niveau n'ont pas fait leur preuve...

Ce qui est proposé là, ce ne sont pas des classes de niveau. On ne met pas tous les élèves en difficulté dans une classe à part. Les groupes seront constitués sur une partie du temps scolaire, sur un tiers du temps, et sur une partie de l'année en fonction des besoins de chacun. Pas nécessairement sur toute l'année. On est loin des classes de relégation que l'on a pu connaître par le passé.

Cette réforme se fait sans moyens supplémentaires et au détriment des options. Vrai ou faux ?

Dans la Manche, on a des moyens supplémentaires et ils ont été attribués aux établissements pour éviter justement qu'aucun enseignement optionnel (3e langue vivante, latin, classe à horaires aménagés...) ne soit impacté par cette réforme. On a vérifié et il n'y a pas de difficultés dans le département. On est bien sur un accompagnement de l'ensemble des collèges. Et si une difficulté apparaît, l'inspection académique est là pour aider les établissements.

Des parents craignent que le niveau scolaire de leurs enfants baisse. Inquiétude légitime ?

Que les parents s'inquiètent pour leurs enfants c'est normal, mais la réforme est faite justement pour qu'ils aient moins à s'inquiéter puisque l'on va davantage s'occuper de leurs enfants. Au sein d'une classe il y a toujours le risque que l'enfant décroche et que l'on ait du mal à lui accorder toute l'attention nécessaire mais là, avec des groupes, on va être davantage en soutien. Le but, c'est d'éviter le décrochage scolaire.

La colère monte dans les collèges. Le mouvement cherche à s'étendre avec des rassemblements devant les établissements cette semaine et une opération « collèges morts » la semaine suivante. Quelle réponse à cette grogne ?

Les collèges sont ouverts. Ils fonctionnent. Les élèves y sont attendus et les cours ont lieu de façon classique et normale. Pour les parents qui sont inquiets, je le redis, cette réforme est faite pour permettre à tous les élèves de réussir. Elle doit permettre aux élèves qui sont les plus en difficulté de progresser, à leur rythme, avec des pédagogies adaptées, et aux élèves qui sont à l'aise dans leur parcours de pouvoir approfondir leurs compétences. On est sur une meilleure réussite de l'ensemble des collégiens.

Propos recueillis par Gilles PATRY



Stéphane Vautier, inspecteur d'académie : « On a donné des heures d'enseignement supplémentaires aux collèges pour mettre en place cette réforme ».